

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocat au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT
D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL

D'UN APPARTEMENT de 54,29 m² situé au 2^{ème} étage (lot n° 147)
Sis à MARSEILLE (13013), 55, avenue de la Rose

SUR UNE MISE A PRIX DE 65.000 EUROS
Avec faculté de baisses successives d'un quart
en cas de carence d'enchères

Visite le Jeudi 18 Février 2021 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

Lesdits biens sont situés sur la commune de MARSEILLE (13013), dans un ensemble immobilier 55, avenue de la Rose et rue de Valdonne comprenant trois immeubles séparés dits Bâtiment D, Bâtiment E et Bâtiment F sur lequel est élevé sur rez-de-chaussée de 10 étages et un onzième en retrait cadastré section 881 B n° 52 – lieudit 53 Avenue de la Rose – pour une contenance de 2 ha 00 a 85 ca.

LE LOT NUMERO CENT QUARANTE-SEPT (147) consistant en un appartement de type II situé au 2^{ème} étage de l'immeuble F dit logement C composé d'une chambre, une salle de séjour, une cuisine, une salle de bains, un water-closet, un

cellier, une loggia, une loggia-séchoir, une entrée, dégagement et rangements, Avec les 54/4.814èmes indivis des parties communes spéciales affectées à l'immeuble F, Et les 54/20.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à Marseille, a établi le 20 novembre 2020 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé dans un immeuble en copropriété élevé de onze étages sur rez-de-chaussée au sein d'une résidence clôturée et sécurisée par un portillon à boîtier numérique et comportant les services d'un gardien.

L'appartement n° 23 est au 2^{ème} étage.

Il est composé d'une entrée desservant un séjour, une cuisine et un dégagement, trois penderies, une salle de bains, un WC, une chambre ainsi que deux loggias et un cellier.

Les lieux sont occupés par le débiteur qui s'apprête à les quitter dès lors qu'il s'est déjà débarrassé de la majeure partie de son mobilier.

Le chauffage est collectif.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet PAUL STEIN demeurant 70, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY est annexé stipule une surface loi Carrez de **54,29 m²**.

La présente vente est poursuivie AUX REQUETE ET DILIGENCES DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire Judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D - 47 Bis A boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de Monsieur Philippe Claude LISE, né à SARCELLES le 23 novembre 1973, célibataire, demeurant à MARSEILLE (13013), Résidence La Brunette - 55, avenue de la Rose.

Ayant pour Avocat Maître Thomas D'JOURNO, Avocat associé au sein de la SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES.

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal de Marseille du 17 janvier 2018 et 11 juillet 2018.

Agissant en vertu d'un jugement du 7 Septembre 2020 publié au 4^{ème} bureau du service de Publicité

Foncière de Marseille le 2 novembre 2020 volume 2020 S n° 35

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 30 novembre 2020 par **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES** au Greffe du Juge de l'Exécution où il peut être consulté.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Éric VERRECCHIA.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 - **p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 19 janvier 2021

Me D'JOURNO
Avocat